

BTSA Aménagements Paysagers (RNCP38349)

Diplôme certifié par MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE au 01/09/2024

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none">Personne<ul style="list-style-type: none">ayant un projet professionnel dans le domaine de l'aménagement paysagermotivée par une formation en apprentissageFormation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
Durée, modalités	<ul style="list-style-type: none">Un statut d'apprentiUne durée de 2 ans en semestrialisation39 semaines de formation au CFA : 1365 heures de formation35 heures hebdomadaires
Dates et délais d'accès	<ul style="list-style-type: none">Début de formation le 01 septembre 2025Accessible jusqu'au 31 décembre 2025
Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none">MFR DE CHAUMONT - 393 Montée de la Marnière - 38 780 EYZIN-PINET
Les types d'entreprises	<ul style="list-style-type: none">Entreprise de paysage (secteur privé ou public)Collectivité ou service espaces vertsBureau d'étude paysage
Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none">Acquérir des compétences professionnelles reconnues dans le milieu du paysageDévelopper le sens critique, la capacité d'analyseDévelopper l'autonomie et l'employabilitéS'insérer dans une équipe de professionnels
Contenu de la formation	<p>Domaine professionnel spécifique à la spécialité :</p> <ul style="list-style-type: none">Organisation du travail et encadrement d'équipesGestion de la végétation des aménagements paysagersGestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagersGestion technico-économique de chantiersÉlaboration d'un projet d'aménagement paysager <p>Domaine du tronc commun :</p> <ul style="list-style-type: none">Inscription dans le monde d'aujourd'huiConstruction du projet personnel et professionnelCommunication
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">Pédagogie fondée sur l'alternance et le vécu des apprentis en entrepriseRessources documentaires et logiciel professionnelParc paysager de 3 hectaresRéalisation d'études paysagères<ul style="list-style-type: none">« cas concrets » en relation avec le territoireMise en œuvre de projets collectifsSuivi individualisé

Modalités d'évaluations	<p>Formation semestrialisée (30 ETC par semestre)</p> <p>Des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF)</p> <p>Construction du projet personnel et professionnel, Communication, Organisation du travail des équipes , Gestion de la végétation dans un contexte de transition écologique, Gestion des ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers</p> <p>Analyse et argumentation, Gestion technico-économique, Projet d'aménagement</p>														
Compétences / capacités professionnelles visées	<p>Organisation du travail et encadrement d'équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification des activités et de la logistique des chantiers • Mise en œuvre des normes de sécurité et de la réglementation en vigueur • Management d'équipes <p>Gestion et mise en place de la végétation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implantation et mise en place de la végétation à l'aide de documents techniques • Prescription de modalités de gestion de la végétation • Réalisation et suivi des travaux de gestion de la végétation • Automatisation et pilotage à distance de la gestion de la végétation <p>Mise en place et maintenance d'ouvrages paysagers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modelage d'un terrain • Implantation et mise en place d'un ouvrage paysager 														
Coûts par participant	<ul style="list-style-type: none"> • Formation financée par OPCO à hauteur de 7219 euros/an et Bourse d'équipement de 500 euros • Possibilité d'internat (87 euros /semaine) ou de ½ pension (28 euros /semaine) • Cotisation annuelle de 100,00 € 														
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>La formation est placée sous le contrôle d'un coordinateur et d'une équipe de formateurs professionnels et intervenants ayant toutes les compétences requises et qui interviennent pleinement dans le processus d'acquisition des compétences</p>														
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Espace numérique de travail pour l'organisation générale de la formation • Suivi individualisé des étudiants : Visites d'entreprise, carnet de liaison, entretiens individuels, évaluation, orientation • Fiches de capacités attestant par l'employeur de l'acquisition de compétences professionnelles 														
Evaluation de l'action	<p>Certification finale du diplôme BTSA Aménagements Paysagers (niveau 5)</p> <p>Session 2023-2024</p> <table> <tbody> <tr> <td>• Taux de rupture :</td> <td>16 %</td> </tr> <tr> <td>• Taux de présentation à l'examen :</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>• Taux de réussite à l'examen :</td> <td>82 %</td> </tr> <tr> <td>• Taux de poursuite d'étude :</td> <td>33 %</td> </tr> <tr> <td>• Taux d'insertion globale dans l'emploi :</td> <td>67 %</td> </tr> <tr> <td>• Taux d'insertion dans le métier visé :</td> <td>67 %</td> </tr> <tr> <td>• Taux de satisfaction :</td> <td>91 %</td> </tr> </tbody> </table>	• Taux de rupture :	16 %	• Taux de présentation à l'examen :	100 %	• Taux de réussite à l'examen :	82 %	• Taux de poursuite d'étude :	33 %	• Taux d'insertion globale dans l'emploi :	67 %	• Taux d'insertion dans le métier visé :	67 %	• Taux de satisfaction :	91 %
• Taux de rupture :	16 %														
• Taux de présentation à l'examen :	100 %														
• Taux de réussite à l'examen :	82 %														
• Taux de poursuite d'étude :	33 %														
• Taux d'insertion globale dans l'emploi :	67 %														
• Taux d'insertion dans le métier visé :	67 %														
• Taux de satisfaction :	91 %														
Passerelles et débouchés possibles	<p>Débouchés</p> <p>Ouvrier spécialisé, Chef d'équipe, Agent de maîtrise, Responsable de travaux, Conducteur de travaux, Technicien de bureau d'étude, Concepteur paysagiste, Chef de projet paysage, Création d'entreprise</p> <p>Poursuites d'études</p> <p>Licence professionnelle : Gestion Management et entreprenariat, Collaborateur du Gestionnaire de Chantier, Collaborateur du Concepteur Paysagiste Ingénieur du paysage, Architecte Paysagiste <i>Spécialisation technique (Maçonnerie paysagère, Elagage, conduite d'engin, BTP)</i></p>														
Responsable de l'action, contact	<ul style="list-style-type: none"> • Adjoint de direction Paysage : M. TESSON Patrick patrick.tesson@mfr.asso.fr • Contact apprentissage : Mme Sonia ARMANET sonia.armanet@mfr.asso.fr 														

